

Au cours de nos entretiens avec le Ministre des Finances, M. Bidier, et le Ministre du Plan, M. Diawara, nous avons pu aborder un certain nombre de questions d'ordre économique. Après leur avoir exposé sommairement l'orientation que nous nous proposons d'imprimer à l'ACDI au cours des années à venir, j'ai assuré mes interlocuteurs que l'attention particulière que nous porterons aux pays les plus démunis ne nous amènera pas à négliger d'autres pays, comme la Côte d'Ivoire, dont la cadence du développement permet d'espérer pour bientôt le décollage économique. J'ai pu confirmer que l'ACDI serait en mesure de prêter son concours à un certain nombre de projets ivoiriens de développement, notamment une série d'interventions pour promouvoir la culture, la commercialisation et la conservation du maïs dans la région de Bondoukou ainsi qu'un important projet d'hydraulique rurale dont l'enveloppe budgétaire sera de quelque 5.8 millions de dollars. Entrepris dans le cadre du Fonds régional d'aménagement rural (FRAR), ce dernier projet devrait faciliter le forage d'environ un millier de puits dans les campagnes ivoiriennes.

J'ai également passé en revue un certain nombre de projets industriels dont le Gouvernement canadien suit la maturation avec grand intérêt. Il s'agit d'abord de la construction d'une grande raffinerie de sucre et de